

Championnat de France



Universitaire



Hockey en Salle



8 Mars

De 09H à 18H00

9 Mars

De 09H à 15H00

ORLEANS
Complexe Sportif
Rue Alain Fournier

et

Gymnase Universitaire
UFRSTAPS

Contact : CRSU Centre-Val-De-Loire Orléans-Tours





CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE HOCKEY EN SALLE
8 & 9 MARS 2017 - ORLÉANS



Chères (ers) sportives (tifs), accompagnatrices (teurs),

Le Comité Régional du Sport Universitaire Centre Val de Loire Orléans-Tours, ainsi que nos partenaires sont heureux de vous accueillir, les 7, 8 et 9 Mars 2017, pour le Championnat de France Universitaire de Hockey en salle, qui se déroulera aux Gymnase Universitaire et Complexe Sportif d'Orléans la Source.

Tous les acteurs, membres de l'organisation ont mis en œuvre leur énergie et leurs compétences pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles et assurer un bon déroulement sportif de cette compétition.

Compte tenu de cet investissement et de leur dévouement, nous savons que nous pourrons bénéficier de votre part d'un respect sans faille de nos bénévoles ainsi que de l'ensemble des intervenants sur cette compétition.

Nous vous remercions également de l'esprit sportif dont vous ferez preuve, et qui sera digne du niveau de pratique que vous revendiquez.

Dans cette optique du respect, nous n'oublierons pas celui dû aux installations sportives mises à votre disposition, aux structures d'hébergement ainsi qu'à l'environnement.

Par avance, merci et bienvenue à toutes et à tous.

Vous trouverez dans ce dossier toutes les informations utiles et nécessaires afin de préparer au mieux votre séjour en Orléanais.

Sportivement.

REBOT Philippe
Directeur Régional du CRSportU



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Accueil

La compétition sera organisée au Complexe Sportif d'Orléans la Source, rue Alain Fournier et au Gymnase Universitaire, Bâtiment de l'UFR STAPS, parking Avenue du Parc Floral.

L'accueil des participants aura lieu le **Mardi 7 Mars, de 18 H à 21 H 00, au Complexe Sportif.**

Chaque compétiteur devra se présenter à l'accueil et devra pour participer :

⇒ **Présenter sa Carte d'étudiant ainsi que sa licence FFSU*** ⇐

***Attention ! Suite à la dématérialisation des licences, la présentation de la Licence FFSportU 2016-17 (via un smartphone ou impression papier) est OBLIGATOIRE**

Hébergement

Il vous appartient de réserver votre hébergement. Vous trouverez en annexe, la liste des hôtels d'Orléans et de son agglomération.

Restauration

Un forfait repas est proposé au tarif de 30 euros. Ce forfait comprend les repas suivants :

Mercredi Déjeuner : Lasagne de bœuf – Duo de fromage – Tarte aux pommes

Diner Repas Amélioré : Coupe de Bienvenue

Entrée-Viandes froides-Gratin dauphinois-Fromage-Framboisier

Judi Déjeuner : Parmentier de canard – Duo de fromage – Flan nature

Pour votre retour, possibilité de réserver un panier repas à emporter à 5,5 euros.

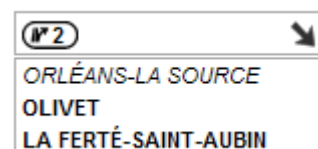
Toutes les réservations doivent nous parvenir au plus tard **24 Février 2017**, à l'aide de la fiche jointe. Elles ne seront effectives qu'à la réception du règlement par chèque, à l'ordre du CRSU ORLEANS.

Transports

✚ Moyen d'accès :

- En provenance de l'autoroute

Sur l'A71, Sortez à Orléans-Sud (sortie N°2) en direction d'Olivet et d'Orléans la Source.



Après le péage, allez tout droit, direction **Orléans la Source**. Au rond-point 2^{ème} Sortie (en face) remonter rue de Bourges – avenue du Président John Kennedy au 4^{ème} feu tricolore tournez à Droite, Avenue de la Bolière (parallèle ligne de Tramway) puis suivre le plan joint (plan de site).

- En provenance du train

Votre terminus peut être **Gare Orléans Centre** ou **Les Aubrais**. Arrivé à l'une des deux gares, prendre le tramway A direction Hôpital la Source.

- ❖ Gymnase Universitaire : descendre à l'arrêt Université Château (environ 40 minutes depuis Gare de Fleury les Aubrais / 30 minutes depuis Gare Orléans Centre)
- ❖ Complexe Sportif : descendre à l'arrêt Chèques Postaux (environ 45 minutes depuis Gare de Fleury les Aubrais / 40 minutes depuis Gare Orléans Centre)



Gym.U.

Complexe Sportif

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Mardi 7 Mars 2017

- | | |
|---------|--|
| 18 H 00 | Accueil des équipes
Vérifications des licences et autres démarches administratives |
| 21 H 00 | Annonce des poules et des rencontres en présence des responsables d'équipes. Les têtes de série seront désignées par la CMN. |
| 21 H 30 | Réunion « Référents Arbitres » et « Responsables Equipes ». |

Mercredi 8 Mars 2017

- | | |
|---------|----------------------|
| 09 H 00 | Début des rencontres |
| 19 H 30 | Repas Officiel |

Jeudi 09 Mars 2017

- | | |
|---------|------------------------|
| 09 H 00 | Début des rencontres |
| 16 H 00 | Remise des récompenses |

FICHE DE COMPOSITION D'ÉQUIPE

A retourner par e-mail avant le **24 Février 2017**, au CRSU Orléans-Tours
crsportu.orleans@wanadoo.fr

ASSOCIATION SPORTIVE / CRSU :

ACADÉMIE :

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE :

Tél. : E-mail :

COULEUR DES MAILLOTS

1^{er} jeu : 2^{ème} jeu :

N°	NOM	PRÉNOM	SEXE	N° LICENCE FFSU	CLUB FÉDÉRAL
GK1					
GK2					
Entraîneur ou Responsable d'équipe <i>Arbitre *</i>					

** Un référent arbitre obligatoire par équipe.*

RAPPEL : Un collectif de 12 joueurs maximum et 7 minimum dont 1 gardien+ 5 joueurs et un remplaçant !

RÈGLEMENTATION SPORTIVE

Les rencontres se feront sous forme de poules puis les équipes seront reversées dans un tableau final. La durée des matchs sera adaptée en fonction du nombre d'équipes engagées.

Chaque match de classement doit permettre de départager les deux équipes. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une série de « shoot-out » sera effectuée directement en mode « mort subite ».

Classement des poules :

✓	Match gagné =	3 points
✓	Match nul =	2 points
✓	Match perdu =	1 point
✓	Match forfait =	0 point

En cas d'égalité à l'issue des matchs de poule, les modalités de qualification sont les suivantes :

- Si 2 équipes sont à égalité, prise en compte des critères suivants dans l'ordre :
 1. Résultats de la confrontation directe
 2. Différence de buts sur l'ensemble de la poule
 3. Nombre de buts marqués
 4. Nombre de buts encaissés

- Si plus de 2 équipes sont à égalité, un nouveau classement est établi entre les seules équipes à égalité.

À partir du classement général :

- Le titre de Champion de France U sera décerné.
- Le Titre de Championne de France U sera attribué
- Une Coupe récompensera la meilleure Association Sportive.

Pour tous les cas non prévus dans ce texte, le règlement fédéral s'appliquera (règles du Hockey en salle 2016 - 2017 de la Fédération Française de Hockey) en tenant compte des modalités indiquées dans le tableau « NOMBRE de JOUEURS(SE) - TEMPS de JEU - TEMPS de REPOS - PROLONGATIONS ».

RESTAURATION

A retourner avant le **24 Février 2017**,
au CRSU Orléans-Tours – Maison des Sports 1240 rue de la Bergeresse 45160 OLIVET
accompagnée du règlement

ASSOCIATION SPORTIVE :

ACADÉMIE :

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE :

Tél. :

E-mail :

EFFECTIF COMPÉTITEURS : Féminin

Masculin

EFFECTIF ENCADREMENT : Féminin

Masculin

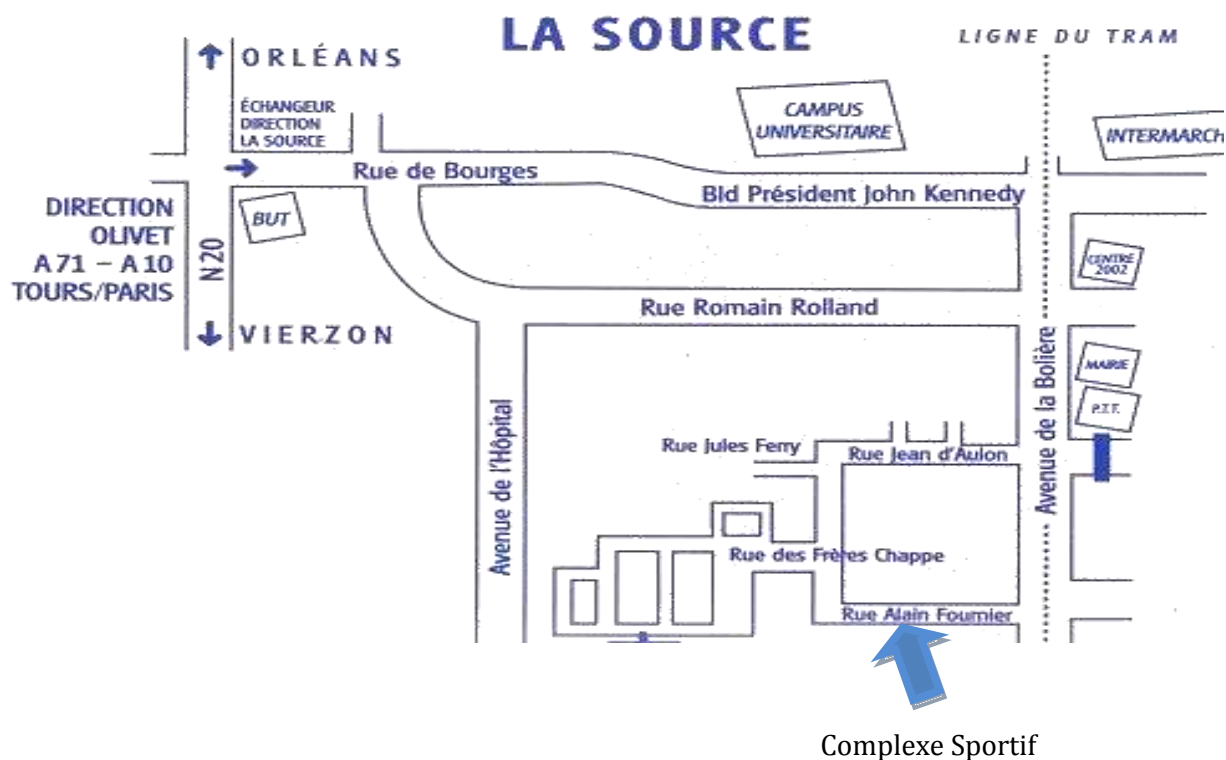
		Quantité	Tarif unitaire	Total
Mercredi	Déjeuner	30€
	Dîner Officiel			
Jeudi	Déjeuner			
Panier Repas	à 5,5€	Qté
TOTAL GLOBAL				

☞ Attention : Les réservations ne seront effectives qu'accompagnées du chèque correspondant. le chèque doit être établi à l'ordre de CRSU ORLEANS-TOURS.

☞ **Rappel : Il n'y aura aucun remboursement.**

LISTE HÉBERGEMENTS & PLAN D'ACCÈS

Hôtel	Adresse	Téléphone	Distance	
			Complexe Hôtel	GU Hôtel
Kyriad	975 rue de Bourges 45160 OLIVET	02.38.69.20.55	1,4 km	1,6 km
Fast Hôtel	Rue Brillat Savarin Anthelme 45100 ORLEANS	02.38.51.18.88	7,8 km	5,8 km
Brit Hôtel	410 rue d'Artois 45160 OLIVET	02.38.76.45.45	2,4 km	1,8 km
Première Classe	51 rue du Berry 45160 OLIVET	08.82.70.72.04	2,4 km	1,8 km
Acadie Hôtel	130 rue du Languedoc 45160 OLIVET	02.38.63.35.00	1,7 km	1,9 km
Ibis Budget	18 rue bis des Montées 45100 ORLEANS	08.92.68.40.13	7,7 km	4,9 km
Hôtel F1	10 rue du Languedoc 45160 OLIVET	08.91.70.53.47	2,4 km	1,8 km
Comfort Hôtel	1330 rue de la Bergeresse 45160 OLIVET	02.38.69.66.66	2,3 km	2,3 km



CRSU Orléans-Tours - Maison des Sports - 1240 rue de la Bergeresse - 45160 OLIVET

Tél. : 02.38.49.88.88 - E-mail : crsportu.orsleans@wanadoo.fr



CR Sport U Orléans Tours Centre Val de Loire



CRSportU_CVL

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR D'UNE CONDUITE SPORTIVE UNIVERSITAIRE

A retourner avec la fiche de composition d'équipe

Par les étudiant(e)s, Pour les étudiant(e)s,

Je soussigné(e) (NOM et Prénom)

Sollicite la participation au Championnat de France Universitaire de Hockey en Salle. Conscient que l'activité sportive ne peut se comprendre et se développer que dans le cadre d'un comportement sain et adapté à l'environnement et aux différent(e)s participant(e)s, **je m'engage pour toute la durée du Championnat de France Universitaire rappelée ci-dessus à :**

- 1- Avoir un comportement sportif, respectueux de l'éthique sportive tant à l'égard des organisateurs et de mes partenaires que des arbitres, de mes adversaires, de leurs dirigeants ou de toute autre personne en présence.
- 2- Serrer la main des adversaires et de l'arbitre avant et après le match, Donner une bonne image de mon association sportive et de mon université, et Défendre les intérêts de mon association sportive et non les miens.
- 3- Bannir toute agression verbale ou physique (sur quelque personne ou groupe de personnes que ce soit), et toute provocation, toute incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit.
- 4- Bannir la violence, les comportements discriminatoires (sexistes, racistes ou homophobes), les tricheries ou toute atteinte aux biens d'autrui et de la collectivité (vol, effraction, vandalisme) sous peine de poursuites judiciaires éventuelles.
- 5- Etre maître de moi dans n'importe quelle circonstance (avant, pendant et après le match) et donc ne pas abuser de substances alcoolisées ou de toutes autres formes de produits euphorisants.
- 6- Etre modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite et Etre capable de fêter ma victoire ou celle des autres dans la joie, en respectant les personnes et les biens.
- 7- Etre informé(e) et conscient(e) du règlement anti-dopage (faire une prescription à usage thérapeutique si nécessaire pour un médicament qui me serait indispensable de prendre ou encore m'éloigner d'éventuelles « fumées de cannabis »).
- 8- A respecter le règlement intérieur des lieux dans lequel je me trouve (stade, gymnase, hébergement et autres)
- 9- Régler intégralement la cotisation et participer aux manifestations (rencontres, mais aussi repas et remises de prix ou soirées) organisées lors de ce championnat.

J'ai été parfaitement informé que tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par la Fédération Française du Sport Universitaire et j'en accepte le principe. Je suis conscient du fait que tout incident relevant de ma responsabilité sera notifié aux Représentant(e)s des établissements de l'enseignement supérieur présents sur place et à la Direction de mon établissement par les organisateurs et/ou les responsables étudiants. Cela pourra donner lieu à des sanctions disciplinaires conformément au règlement intérieur de mon établissement d'origine.

Fait à

Le :

Pour l'AS :

NOM et Prénom:

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé ») :